



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
LUXEMBOURG

Dépôt : CSV Fraktioun  
N. Félix Eischen  
10.05.2017  
Interpellation sur les PME

1

## MOTIONS PME

### MOTION 1 - « FORMATION ET RECONVERSION PROFESSIONNELLE »

La Chambre des Députés,

Considérant que l'éducation et la formation, à la fois des jeunes et des adultes, relèvent d'une importance capitale dans un pays dont les ressources naturelles principales sont les compétences intellectuelles, techniques et manuelles de sa population,

Considérant qu'il est d'une importance cruciale pour un pays d'investir dans son « capital humain » et de se doter du cadre légal ainsi que des structures et des infrastructures nécessaires pour permettre à l'éducation et à la formation de répondre au triple défi de la compétitivité, de l'intégration sociale et de la cohésion sociale,

Considérant que le paysage de la formation ainsi que les attentes et carrières des jeunes et adultes sont en train de connaître des bouleversements profonds et que des changements de carrière tout au long de la vie deviennent de plus en plus fréquents,

Considérant que toute personne a le droit, tout au long de la vie, de développer ses connaissances et compétences, d'améliorer sa qualification professionnelle et de se réorienter au vu de ses besoins personnels ou du changement de son environnement économique, technologique et social,

Considérant qu'il y a actuellement de nombreuses campagnes de promotion et de valorisation de l'artisanat, telles que « L'Artisanat, les mains de demain » ou « Hands Up »,

Notant qu'il y a un vrai effort de repositionner l'artisanat à sa juste valeur, de révéler la richesse et la diversité de ses métiers et de démontrer qu'il regorge de domaines innovants, techniques, précis et pointus,

Considérant qu'il y a de nombreuses personnes intéressées, ayant déjà atteint un certain âge, avec le désir de se réorienter vers un métier de l'artisanat,

Considérant que d'autres pays tels que la France ou l'Allemagne disposent, contrairement au Luxembourg, d'une multitude d'offres adaptés aux formations envisagées et aux situations personnelles des personnes envisageant une telle reconversion professionnelle,



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Invite le Gouvernement

à étudier la mise en place d'un système de formation adapté aux besoins des personnes avec un projet de reconversion professionnelle vers un métier de l'artisanat.

Felix EISEHEN

F. Hettig - Gaasch

L. MOSAR

D. ADEMM

Lion Fieder